

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2023

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

AMENDEMENT

N ° AS413

présenté par

Mme Mélin, M. Bentz, M. Catteau, M. Frappé, Mme Lavalette, Mme Levavasseur, Mme Dogor-
Such, Mme Loir, M. Muller, M. Marchio et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.